

DANS VOTRE QUARTIER



La fabrique démocratique

Construisons ensemble l'avenir de Tarbes

Compte-rendu de la réunion 5

« **Vivre ensemble la diversité associative** »

Quartier Foirail-Mouysset

Introduction : José Cubéro

Grands Témoins : Philippe Dintrans et Alain Benesty

Philippe Dintrans : Je vais vous faire part de mon expérience personnelle dans le milieu du sport et d'un souvenir d'abord, celui de mon grand-père qui un jour a pris par la main le gamin timide que j'étais pour m'amener dans une école de rugby pour comme le disait, « faire de moi un homme ». Cette expérience du monde associatif qui m'a permis d'accéder au plus haut niveau, m'a laissé des valeurs fondatrices, car aujourd'hui encore, ma vie est régie par le monde associatif, bien au-delà du sport. Les associations sont des forces vives essentielles, pleines d'énergies, d'enthousiasme, porteuses de solidarité, parfois de rêve. Elles génèrent de la vie et de la survie dans la ville car elles permettent l'intégration. Il faut donc les stimuler, les aider, étudier leurs projets. Les associations sont le lieu où on prend le temps de parler à l'autre, de donner des repères. Il faut donc créer des lieux ressources avec une maison des associations efficace. Mais le monde associatif, n'existe pas sans les femmes et les hommes qui s'investissent et se donnent sans compter. Enfin, il faut se dire que le monde associatif génère de l'emploi qu'il faut soutenir et accompagner pour le pérenniser.

Alain Benesty : Je vais vous donner ma définition de la vie associative : « C'est partager quelque chose avec les autres ». Et je me posais la question de savoir pourquoi il y avait autant de diversité dans le monde associatif. Et bien je crois que l'une des valeurs du monde associatif est cette diversité qui nous permet de nous battre contre la standardisation que l'on veut nous imposer parfois dans ce monde. Aujourd'hui, le premier employeur de France est une association, il faut le savoir. L'UNAPEI. Etre bon tout seul, aujourd'hui, n'a plus de raison d'être. C'est dans le collectif, avec la culture de réseau, des projets communs que l'on réussit. A Tarbes, le tissu associatif est riche, il y a des savoir-faire, des compétences qui évoluent parfois de façon isolées et qu'il faut faire vivre ensemble. Il y a 30 ans, j'ai eu envie de vivre une aventure humaine et je ne le regrette pas. Je souhaitais proposer ce soir la création d'une fondation de la vie associative pour accompagner, former, informer

et pas seulement subventionner car la vie associative a besoin de beaucoup d'autres choses aussi que le simple financement.

Mme Jamila S : Je voudrais revenir sur ce qui a été dit par Monsieur Dintrans. Il y a 20 ans, nous avons monté une association, ici, sur Mouysset pour permettre aux femmes de s'insérer dans la vie de la cité, de la ville. Et pour trouver de l'aide, nous nous sommes appuyés sur des anciens. Aujourd'hui, les contrats qui existent sont finis et on ne peut parler du monde associatif sans parler d'emploi, c'est vrai car se sont des femmes et des hommes qui font vivre cette diversité et si on ne les aide pas alors ce lien se casse.

Mme Annie R : Je veux parler d'un dispositif local qui s'appelait « La Maya » en partenariat avec la direction départementale jeunesse et sports, la préfecture et les associations. Ce dispositif donnait un soutien, une aide et aujourd'hui ce dispositif a été supprimé par le gouvernement. Sur Tarbes, c'est le point d'appui qui a été supprimé par la municipalité actuelle et il n'y a plus de lieu pour informer, et former les bénévoles mais aussi les employés. Il faudra remettre en place ce dispositif.

M. Jean-Louis G : Que peut faire une municipalité de Gauche pour que des jeunes de quartiers puissent accéder à la culture ?

Mme Marie-Louise S : Je voudrais revenir sur l'éducation populaire et le rôle des bénévoles. Je pense qu'une politique de gauche pourrait baliser le terrain en se basant sur la vie démocratique de l'association. Mais il ne faut pas mettre toutes les associations sur le même plan. Il faut se fonder sur des critères clairs pour demander de la transparence.

M. Claude B : Je trouve intéressant dans cette présentation la présence forte de l'éducation populaire. Elle est essentielle au vivre ensemble.

M. Hervé S : Pour moi, je crois que dans les valeurs, « le sport pour tous » est une valeur réelle car par exemple, des enfants ne peuvent pas accéder à des sports car les moyens sont trop importants. La revalorisation du coupon-sport est donc essentielle. Il y a aussi la marchandisation du sport et la manipulation publicitaire qu'il faut dénoncer car ici, à Tarbes, cela joue beaucoup.

Mme Carole M : Dans la vie associative, l'Etat n'assure plus ces missions régaliennes et ce sont les collectivités qui vont devoir, une nouvelle fois, prendre le relais. Sur la mise en place d'un conseil local de la vie associative, je pense que c'est une bonne idée. Un outil de ce type est indispensable au-delà de la consultation pour un développement local.

M. Jean-Louis G : Quand on vit dans un quartier, on se sent éloigné et je crois que dans les quartiers, il faut que la municipalité prenne en charge la totalité de la licence de sport.

Chantal Robin Rodrigo : Cela existe dans le cadre de la politique de la ville pour la prise en charge de la cotisation et de l'équipement. Sur la ville de Tarbes, cette somme est de 80000 euros, attribuée aux enfants jusqu'à l'âge de 18 ans pour permettre l'accès de tous au sport.

Alain Benesty : Sur Médiannes, il y a aussi le ticket culture pour permettre à tous l'accès à la culture mais ce dispositif n'est pas assez connu, je le reconnais. Il faut, dans les quartiers, le faire savoir et le faire utiliser.

Mme Micheline G : Ici, dans cette cité, depuis 2 ans, des associations se rencontrent, dialoguent et parlent pour créer un projet de développement local. Cette mutualisation est essentielle dans les quartiers. Il faut la développer sur d'autres quartiers.

Mme Dominique D : Sur le quartier nord, nous avons une maison de quartier et une maison des associations mais on ne les fait pas vivre sauf à des fins personnelles. Il faut se servir de ces outils à des fins collectives. Il faut dynamiser le territoire grâce à ces équipements et recréer du lien.

M. Marc B : Il y a un manque de lien, un fractionnement qui est néfaste. Or, le rôle d'une municipalité est de fédérer, ce qu'elle ne fait pas aujourd'hui. Cela conduit dans les quartiers à un manque de lien. On ne se sert pas du patrimoine local pour la culture. Le musée est fermé et il va falloir avoir une ligne claire sur le sport et la culture. Aujourd'hui, à Tarbes on fait du clientélisme électoral et c'est inacceptable.

M. Claude P : Dans le mouvement associatif, il y a un essoufflement. De la même façon que l'on a créé il y a trente ans des corps (corps de métiers...), il faudrait aujourd'hui recréer des corps dans les quartiers pour faire vivre ces espaces. On manque de relais sur le terrain au service des associations, ça c'est un constat

M. Francis C : Toutes les associations n'ont pas un esprit courtisan, je voudrais le dire. Certaines ont la volonté de se réunir. Le carnaval du Quartier Nord en est un exemple. Mais au delà de cela, ce qui nous unit, ce sont les valeurs de l'éducation populaire, la démocratie, et la laïcité qui sur ces 6-7 dernières années a été mise à mal dans notre ville. Il y a aujourd'hui une crise des bénévoles mais je crois qu'il ne faut pas être pessimiste. Une ligne claire est nécessaire.

M. Claude B : Est-ce que la professionnalisation n'a pas tué le bénévolat ?

Mme Christine M : La création d'une maison de l'environnement pourrait fédérer les associations.

Mme Annette S : Sur la professionnalisation, je ne crois pas qu'elle soit un frein à la vie associative.

Mme Monique D : Je pensais à un vrai service de la vie associative. Je suis bénévole depuis 20 ans et je constate que l'on laisse des personnes au bord de la route et il faut un vrai accompagnement pour les associations.

Mme Marie-Pierre V : Au départ de la mandature, il faudra dialoguer avec tous. Un conseil local pourrait être le bout d'un processus mais avant, il faut le dialogue avec le réseau associatif. A la région, nous avons créé les ERAM, emploi régionaux associatifs mutualisés pour aider les associations à employer et je crois que ce

dispositif est une réponse à la mutualisation des associations et à leur demande de soutien pour créer de l'embauche.

Mme Dominique D : Sur Solazur, il y avait une association force qui aujourd'hui a été démantelée plus qu'aidée.

Mme Josette C : Entre autres, notre Association SPA 65 d'Azereix gère le fonctionnement de la fourrière Départementale qui est le service déclaré d'utilité publique rendu aux communes et qui concerne les animaux errants, dangereux comme stipulé au Code Rural et sur le code Général des Collectivités Territoriales. Ce service public fait l'objet d'une convention passée avec les maires de chaque commune du département moyennant une redevance pour la commune fixée chaque année par l'association.

A savoir et j'insiste bien ici que Monsieur le Maire de Tarbes ne s'est jamais soumis à la règle et conventionne à un montant dérisoire notamment compte tenu qu'il est élu de la ville- chef lieu du département il devrait donner l'exemple. J'ai rencontré plusieurs fois des élus attachés à la politique de la ville et j'ai écrit deux fois à Monsieur le Maire de Tarbes. A la suite de quoi je n'ai jamais obtenu de leur part une justification positive du bien fondé de ma démarche au contraire. M. Le maire me donnant comme argument qu'il investissait de façon exponentielle sur le secteur de l'intégration de l'animal de compagnie dans la ville et qu'à cause de celà, il ne pouvait donner une suite favorable à mes requêtes successives.

Je rappelle pour ceux qui ne connaissent pas le fonctionnement de la compétence obligatoire qui ressort du service public de la fourrière que cette dernière est incontournable pour tout maire qui ne possède pas une fourrière communale ce qui est le cas pour la Ville de Tarbes, alors que les programmes très coûteux de cette ville pour valoriser la place de l'animal dans la ville sont bien facultatifs et à mon humble avis **inutiles** puisque la ville est un lieu d'aisance pour tous les chiens qui souillent cette dernière de leurs excréments sans que le maître ne soit rappelé à l'ordre. Le maître indélicat a donc le droit de cité et le droit de polluer l'ensemble des citoyens au frais de ces derniers qui plus est.

Aussi, je pose ici la question aux futurs élus : "est-ce que vous allez remédier concrètement à ces carences ainsi qu'à ces déliquescences qui ne sont pas compatibles avec l'honneur que doit mettre le premier élu de la ville dans l'accomplissement de ses missions au service de ses administrés".

En outre, je pose ici une **question vitale** pour notre association au service de tous les citoyens : "Est-il cohérent compte tenu de tout ce que je viens de vous expliquer que Monsieur le Maire de Tarbes **n'assume pas cette compétence obligatoire** alors qu'il héberge sur le terrain communal aux frais des habitants de cette ville un chenil qui ne fonctionne pas de façon réglementaire par de certificat de capacité et des registres d'entrée et sortie des animaux qui ne permettent absolument pas de gérer la provenance et le devenir des animaux qui sortent. Il n'y a aucune traçabilité au regard des animaux dangereux. Les Tarbais savent-ils celà ? En tout état de cause, les riverains sont amenés à effectuer régulièrement des démarches auprès de la justice (Procureur de la République récemment encore) pour indiquer les nuisances mais aussi faire part de leurs inquiétudes sur l'insécurité liée à l'existence

d'un chenil qui ne se soumet jamais à la règle, qui est incontrôlable et dont les péripéties judiciaires sont récurrentes et sans fin.

En ce qui concerne, notre association, elle assume entièrement les frais liés à la structure y compris le loyer mensuel. Aussi, je vous précise que depuis de nombreuses années nous subissons comme par hasard des événements d'origine criminelle. Entre autres, Il y a deux mois environ on nous a volé notre outil de travail : le véhicule-fourrière que l'on a retrouvé inutilisable et je vous passe toutes les atteintes malveillantes que nous subissons quotidiennement. Notamment, il n'y a pas longtemps encore des campagnes de diffamation et aussi des plaintes infondées à des parlementaires locaux qui demandent des enquêtes nous concernant à la Préfecture ou bien comme récemment, des calomnies lancées par le biais de la presse qui détruisent notre énergie, nos moyens matériels et financiers, ainsi que notre crédibilité auprès des citoyens.

Notre association a été soutenue dans la mesure de ses moyens par Monsieur Jean GLAVANY qui a toujours fait preuve de disponibilité, d'écoute et a pensé mutualiser la compétence police municipale : "animaux errants, dangereux" au sein du Grand Tarbes mais le Maire de Tarbes s'y est vivement opposé alors que toutes les communes du Grand Tarbes avaient accepté.

Concrètement, pour la tranquillité et la sécurité de notre association d'intérêt général la présence en qualité de Maire à Tarbes d'un élu aussi responsable que M. GLAVANY serait inestimable.

Conclusion de Jean Glavany :

Nous voulons faire le pari de la vie associative et je le dis, ce sera un axe fort de notre programme car sans la vie associative, notre société aurait un manque. J'ai retenu de nos échanges beaucoup d'idées, et je les développerai en quelques verbes :

- **Réunir** pour fédérer. C'est le but du monde associatif, permettre le collectif, le vivre ensemble, développer des actions, créer des projets. C'est essentiel à un territoire.
- **Accueillir** pour accompagner. Il y a des besoins de salles, de lieu de citoyenneté, d'écoute mais aussi pour des activités. Les quartiers de Tarbes ne sont pas dotés d'équipements de façon égalitaire. Il faudra y remédier.
- **Former**, c'est la logique de l'éducation populaire. Il ne faut pas remettre en cause l'autonomie associative mais il faut veiller à l'encadrement.
- **Contractualiser** par rapport à des objectifs d'utilité publique. La vie associative est une vie démocratique et la collectivité doit y veiller. Il faut aller jusqu'au service public, jusqu'à la mission de service public en aidant une association qui remplit une mission de cet ordre à bien faire son travail.

- **Mutualiser.** Car la synergie des énergies permet de mettre en place des projets porteurs plus que de façon isolées.